

pour toutes les autres puissances, dont chacune conserve sa liberté d'action. Voilà une neutralité qui nous semble bien peu garantie. Nous sommes curieux de savoir si la même interprétation prévaudra au Corps législatif.

On attribue au Sultan l'intention de signaler son arrivée à Paris par un décret qui donnerait la Crète à la Grèce.

La France annonce ce soir que l'indisposition de l'Empereur n'était qu'une migraine causée par la fatigue des dernières réceptions et que ce matin sa santé était excellente.

Le Figaro sous le titre : « les Français jugés par les autres » publie un certain nombre de passages empruntés aux journaux anglais. Nos bons voisins sont dans une colère amusante; la jalousie leur tourne la tête et il n'y a pas d'infamies qu'ils n'inventent contre la France et les Parisiens. Le correspondant du Telegraph dit entre autres aménités : « Il n'y a pas un ouvrier à qui je confierais une pièce de cinq francs. » Ce monsieur Anglais est un lâche qui n'oserait pas dire ce qu'il écrit; d'ailleurs, écrire de cette façon, c'est tout simplement voler l'argent d'un journal.

Un jeune Russe, bien connu dans le monde élégant par ses aventures de toutes sortes, M. P. Demidoff, épouse Mlle Meszerski et va retourner en Russie. Il nous reviendra peut-être dans vingt ans avec un titre diplomatique.

Mgr. Darbois a fait aujourd'hui ses adieux à l'Empereur et à l'Impératrice. Il se rend à Rome et doit prier, dit-on, Pie IX de venir à Paris.

Félix Morand est mort hier de cette maladie qu'on pourrait appeler la maladie des écrivains, le ramollissement du cerveau.

Le temps est froid et Saint Médard ne ment pas à sa pluvieuse réputation, Paris s'en aperçoit. Les étrangers qu'avait attirés la présence simultanée des souverains du Nord, sont partis et pas encore remplacés. Nous n'en sommes pas précisément fâchés, car vraiment Paris ne s'appartenait plus. Hier, les menaces du temps, avaient fait affluer au Champ-de-Mars ceux qui n'osaient s'aventurer dans la capitale. Il y avait aussi une foule considérable aux courses de Vincennes.

CH. CAHOT.

On lit dans l'Union sous la signature de M. Poujoulat, au sujet d'un concile oecuménique :

« Quelques journaux ont parlé d'un projet de réunion d'un concile oecuménique et semblent croire que tel ou tel prélat de France aurait pris l'initiative de ce grand dessein. Tout était encore incertain dans cette question de premier ordre, nous nous serions abstenus d'y toucher si d'autres feuilles ne s'en étaient point occupées. Nous en dirons un mot aujourd'hui pour rectifier des inexactitudes et indiquer le but d'un concile général si sa réunion était décidée.

« C'est du cœur de Pie IX qui sont sorties les grandes idées qui ont marqué son orageux pontificat; la convocation des évêques de la catholicité en 1862 a été une inspiration de sa cellule; c'est Pie XI qui, substituant son programme à celui de la Révolution, a eu la pensée d'inviter les évêques à célébrer avec lui le 1800^e anniversaire du martyre de Saint-Pierre dans cette ville de Rome promise à ses ennemis; enfin c'est Pie IX qui, dans sa sollicitude pour les intérêts catholiques, a, depuis un certain temps, songé à couronner son pontificat par la réunion d'un concile oecuménique. »

On nous écrit de Londres, le 15 juin :

« Hier, au moment où les bancs de la Chambre des Communes avaient commencé à se dégarnir, lord Stanley a prononcé sur la question du Luxembourg, un discours du plus haut intérêt. Le noble lord, mettant de côté toute réserve officielle, a franchement et nettement exposé les raisons qui l'avaient fait agir. Son opinion formelle est que si l'Angleterre avait hésité à tâcher d'arranger cette grave question, une guerre était imminente entre la France et la Prusse, guerre à laquelle l'Italie et l'Autriche auraient été entraînées à prendre part. »

Vue de loin la libre Angleterre semble mériter d'être prise pour modèle par tous les peuples qui aspirent à la plénitude de la liberté. Mais on est obligé de reconnaître, quand on y regarde de près, qu'elle a encore bien des progrès à faire avant d'être en réalité un modèle en tout digne d'être imité. Ce qui se passe en ce moment à Londres en fournit une preuve évidente. Un bill vient d'être présenté à la Chambre des communes pour interdire toute espèce de vente le dimanche et ordonner la fermeture durant tout ce jour des public houses. Cette proposition qui a des chances de passer a jeté une grande agitation dans les quartiers les plus peuplés de Londres. Un meeting doit se réunir à Hyde-Park pour protester contre cette recrudescence d'intolérance de la part de la religion établie, et aviser aux moyens de la faire écarter. L'ardeur qui se manifeste parmi ses partisans comme parmi ses adversaires est égale des deux côtés et le Gouvernement de la Reine est là en présence d'une qui pourrait bien lui susciter autant d'embarras que celle de la réforme.

Nous reproduisons, sous toutes réserves, les informations suivantes, données comme exactes par le Journal de Paris :

« On a beaucoup remarqué que les souverains, lorsqu'ils sont allés à Fontainebleau, n'ont pas fait d'excursion en forêt. S'il fallait en croire les rumeurs qui courent en des lieux où l'on est bien placé pour savoir les choses, l'Empereur, au moment de partir pour cette résidence, aurait reçu des autorités compétentes des renseignements d'une nature inquiétante sur le va-et-vient de certaines personnes à Fontainebleau, et, après l'attentat du 6 juin, il n'aurait pas cru pouvoir trop exagérer la prudence pour le compte de son hôte illustre de Russie. Sans prévenir celui-ci, il aurait pris soin qu'on l'amusât le plus longtemps possible à la visite du château, du parc et de leurs dépendances. » Ce n'est qu'après s'être séparé de l'Empereur des Français que l'Empereur de Russie aurait appris, par les personnes déléguées pour l'accompagner jusqu'à Kehl, les préoccupations qu'il avait inspirées ce jour-là à Napoléon III. On est enclin à penser aujourd'hui que toutes ces inquiétudes ne seraient sorties que d'une exagération de vigilance de la part des autorités locales de Fontainebleau. On parle cependant de deux personnes qui auraient été arrêtées en cette ville à l'Hotel-de-France et dont l'une au moins serait polonaise. »

On lit dans un journal de Paris : « Une vive altercation a eu lieu samedi, dans l'une de nos gares de chemin de fer, entre un membre du Corps législatif et un fonctionnaire appartenant à la famille d'un haut personnage politique. » On croit que la justice va être saisie de l'incident. »

On lit dans le Bradford-Observer :

« Nous ne saurions assez tenir en éveil les fabricants de Bradford sur le mouvement qui se produit sur le continent et dont nous venons de signaler un exemple qui doit exciter notre émulation. Le temps n'est plus que l'Angleterre posséderait tant d'avantages politiques et géographiques, naturels et artificiels, sur les autres nations qu'il ne lui fallait qu'un champ libre (a clear field) pour être sûr de distancer tout peuple concurrent. Il y a quelques années à peine nous nous crûmes sûrs de toute supériorité pourvu qu'on laissât entrer nos produits avec un droit ne dépassant pas 10 ou 20 0/0 de la valeur. »

« Mais quelle est la situation actuelle ? La facilité des communications, le développement des principes économiques, les progrès de l'enseignement industriel, sont venus changer tout cela et un loom placé à l'intérieur de l'Allemagne produit aujourd'hui autant de pièces qu'à Bradford. Les filateurs allemands nous font la concurrence sur notre propre marché. Roubaix attire nos acheteurs pour les articles fancy (fancy goods), et la Belgique vend à l'étranger certains filés en dessous de nos prix. Voici venir maintenant une ville comme Saint-Nicolas qui, par un enseignement sérieux de l'art de tisser, veut se mettre au niveau de Roubaix et d'Elberfeld. »

« Au milieu de ce mouvement, il serait imprudent pour nous de nous endormir dans les illusions. Une concurrence déplaisante (unpleasant) et toujours croissante nous presse de toutes parts. Il s'agit de viser à des moyens qui nous garantissent dans l'avenir la supériorité industrielle que nous possédons encore par le capital, par l'habileté dans le travail et par les relations étendues que nous avons parmi le monde. Nous reviendrons sur cet important sujet, mais nous ne pouvons finir cet article sans appeler dès aujourd'hui l'attention de notre Chambre de commerce, de notre Philosophical society, de notre Mechanics-Institute, de notre Société des Arts sur la nécessité de se saisir de cette question. »

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Le Conseil municipal se réunira demain mercredi en séance extraordinaire. Voici l'ordre du jour de cette séance :

1. Demande d'autorisation pour appeler d'un jugement rendu dans l'affaire de la compagnie de l'Espérance ;
2. Règlement d'indemnité pour la garnison ;
3. Déplacement de la chapelle du Tilleul ;
4. Proposition de pavage pour le chemin de Roubaix au Mont-à-leux ;
5. Nomination d'un gardien pour le square.

M. l'abbé Berteaux, curé-doyen de Berlaimont, est nommé curé-doyen de Saint-Martin, de Roubaix. M. l'abbé Deregnaucourt, curé-doyen de Saint-Christophe, de Tourcoing, présidera à son installation.

M. Moine, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Roncq.

Mgr. l'archevêque de Cambrai est parti dimanche pour Rome.

Dans l'élection pour la formation d'une commission syndicale qui a eu lieu dimanche au Blanc-Seau, 137 voix sur 183 votants, ont été données à la commission qui demande l'annexion à Roubaix.

Une députation du Conseil municipal d'Arras a été reçue dimanche par l'Impératrice, l'Empereur étant légèrement indisposé depuis la veille. Un journal affirme que Sa Majesté a dit à la députation « qu'elle ne savait pas encore si le voyage de Lille s'effectuerait, à cause de l'obligation dans laquelle se trouve l'Empereur pendant l'Exposition de faire les honneurs de la capitale. »

Plusieurs fautes d'impression ayant défigurés le sens d'un article de notre dernier numéro, nous le rétablissons comme suit :

Nous recevons de M. Louis Catry, ouvrier délégué pour aller visiter l'Exposition universelle, une réclamation relative au manque de visa ou cachet du comité départemental qu'on aurait oublié d'apposer sur la carte du porteur. Par suite de cet oubli, l'ouvrier délégué a dû payer toutes ses entrées dans chaque partie de l'Exposition.

Il serait à désirer que, dans l'intérêt des délégués qui pourraient se rendre ultérieurement à Paris, le comité départemental veuille bien se réunir à Roubaix pour apostiller les cartes délivrées par l'administration municipale de notre ville.

On nous fait aussi remarquer que le billet aller et retour coûtait aux délégués 15.90, sans entrées gratuites, et que l'administration du chemin de fer a organisé un train de plaisir ne coûtant que 16 fr. donnant droit d'entrée à toutes les sections de l'Exposition et avec séjour d'une semaine à Paris.

La lettre suivante nous est parvenue trop tard pour être publiée dans notre dernier numéro :

Roubaix, 15 juin 1867.

Monsieur le rédacteur, Mercredi soir vers huit heures et demie, une barquette dans laquelle je me trouvais avec plusieurs personnes, suivait le canal, lorsque arrivée à l'endroit affecté aux baigneurs, nous nous vîmes entourés par une trentaine d'individus qui formèrent un cercle autour de notre frêle embarcation. Nous manœuvrions le plus doucement possible et nous cessâmes même de nous servir de nos avirons. Mal nous en pris, car immédiatement une partie des baigneurs monta à l'abordage, tandis que les autres essayèrent de faire chavirer la barque. Nous nous trouvions au milieu du canal et deux d'entre nous ne savaient pas nager. Heureusement les mouvements imprimés à la barquette la rapprochèrent du bord. Nous pûmes alors jeter la chaîne à des spectateurs compatissants et nous sauâmes à terre au moment où l'embarcation enfonçait percée par un aviron.

Le fait que je vous rapporte se renouvelle souvent et pourrait amener des accidents sérieux. Ne serait-il pas possible qu'un agent de police surveillât cet endroit les jours où le temps peut faire supposer qu'il y aura affluence de baigneurs ? Je soumets la question à qui de droit et vous prie d'insérer ma lettre dans votre journal. Veuillez agréer, etc.

E. D.

On lit dans l'Indicateur de Tourcoing :

« Mercredi dernier, les voyageurs au départ de 1 heure 52 pour Lille ont éprouvé une série de retards qui ont été pour tous un grand ennui et pour ceux qui, ce jour-là, se rendaient à Lille pour affaires, une cause de préjudice. »

« Au moment du départ de Tourcoing on reconnut qu'un des cylindres de la machine était dérangé et laissait échapper la vapeur. Après une demi-heure de travail, le mécanicien déclara qu'on pouvait partir et la locomotive, n'utilisant qu'un seul cylindre, traîna péniblement le train jusqu'à Roubaix; là se produisit une plus grande expansion de vapeur qui fit craindre qu'on ne pût ainsi gagner Lille. Il y avait, dans la gare de Roubaix, la locomotive d'un train de sable en déchargement et l'on aurait pu s'en servir pour le train de voyageurs; mais il parait que ce n'était point l'avis de ceux à qui incombeait le devoir de parer à la nécessité du moment et le train se remit en marche vailla que vailla. »

« Arrivé au delà de Wasquehal, à la hauteur du poteau kilométrique de Monsieu-Barceul, la machine ne fonctionna plus et le train s'arrêta. Le conducteur chef, privé en cet endroit de toute communication télégraphique, ne put qu'envoyer un piéton à Lille pour réclamer une locomotive de secours. Quant aux voyageurs, ils se répandirent dans les fermes voisines pour échapper aux ardeurs d'un soleil brûlant et ce ne fut que trois quarts d'heure après qu'ils purent se remettre en route. Un nouveau retard de quinze minutes eut lieu à l'endroit où la voie se croise avec celle de Calais. Enfin, à quatre heures vingt minutes le convoi arrivait à Lille suivi du train parti de Tourcoing à 3 heures 22 »

On nous annonce que par suite d'un accident arrivé à la locomotive, le train parti de Lille pour Roubaix lundi à 12 h. 52, a été arrêté entre Wasquehal et Croix.

Au bout de vingt minutes d'arrêt, les voyageurs se sont décidés à se rendre à pied à Roubaix.

On nous assure que la musique municipale de Tourcoing doit se rendre au grand concours de musiques françaises et étrangères, donné à Paris à l'occasion de l'Exposition universelle.

Dans son audience de vendredi, le Tribunal correctionnel de Lille a condamné à six mois de prison, le nommé Louis Bonte, de Wasquehal. On se rappelle que cet individu avait frappé de trois coups de couteau, sur le chemin de Mouveaux à Wasquehal, un épicier habitant cette dernière commune et qui est encore alité en ce moment. Sa vie n'est plus en danger.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX.

Du 8 au 14 juin 1867, inclus.

NAISSANCES.

22 garçons et 28 filles.

MARIAGES.

10 juin. — François Pennowaert, 26 ans, plafonneur et Caroline Vandebosse, 28 ans repasseuse. Auguste De-meulemeester, 32 ans, cordonnier et Frédéricque Masselié, 43 ans, ménagère. Charles Steyvert 31 ans, apprêteur et Marie Verslype, 25 ans, journalière. Louis Vancoille, 38 ans, journalier et Julie Hincpe, 30 ans, journalière. Alphonse Vienne, 29 ans, employé d'octroi et Marie Dujardin, 23 ans, sans profession. Liévin Bergan, 37 ans, cordonnier et Victoire Byttebier, 38 ans, journalière Pierre Debrouwer, 22 ans, fleur et Maria Kimpe, 18 ans, rattachée. Charles Delannoy, 22 ans, tisserand et Charlotte Robbe, 20 ans, journalière. Gustave Hanselin, 23 ans, fleur et Alphonse Bailleul, 24 ans, journalière. Léon Duquenne, 20 ans, peintre en bâtiments et Caroline Duplat, 19 ans, piqurière. Henri Herbaux, 30 ans, laveur de laines et Amélie Vancoppenolle, 26 ans, journalière. J.-B. Hugue, 21 ans, tisserand et Juliette Monbel, 18 ans, bobineuse. Léon Tanghe, 22 ans, liseur pour tissus et Florentine Florin, 21 ans, journalière. Victor Florquin, 33 ans, ourdisseur et Marie Masse, 26 ans, couturière. Emile Vanglart, 32 ans, lamier et Adèle Créteur, 36 ans, dévideuse. François Ingheles, 21 ans, fleur et Joséphine Demoye, 21 ans, tisserande. Ferdinand Dujardin, 24 ans, lamier et Fidélité Agache, 24 ans, tisserande. Charles Robbe, 23 ans, tisserand et Flore Leplat, 28 ans, fileuse. Antoine Stoop, 24 ans, tisserand et Philomène Herrewet, 23 ans, journalière. Henri Detremmerie, 22 ans, tisserand et Hermance Favorel, 18 ans, tisserande. Jules Lecru, 35 ans, fabricant et Sophie Planckaert, 31 ans, sans profession. Pierre Devoeyere, 24 ans, peintre en bâtiments et Mathilde Willems, 26 ans, journalière. Constantin Vandeplassche, 31 ans, ferblantier et Sophie Dubois, 30 ans, journalière.

DÉCÈS.

8 juin. — Henri Segard, célibataire, 24 ans, tisserand, hôpital. Philomène Tonneau, veuve de Jules Deltète, 29 ans, ménagère, hôpital. Louis Tiberghien, 11 ans, manœuvre de couvreur, rue de la Fosse-aux-Chènes.

9 juin. — Françoise Jacques, veuve de Jean Daemine, 60 ans, blanchisseuse, rue de la Chapelle Carette. Léon Debackère, célibataire, 40 ans, tisserand, hôpital. Louis Chavatte, époux de Catherine Plouvier, 61 ans, hôpital.

10 juin. — Léonie Dehart, célibataire, 48 ans, servante, hôpital.

11 juin. — Augustin Delannay, célibataire, 26 ans, au Fontenois. Marie Catoire, veuve de Jean Fremaux, 55 ans, ménage, chemin du Fresnoy. Edouard Tillier, célibataire, 24 ans, tisserand, hôpital.

12 juin. — Catherine Bottin, épouse de Char es Delefortrie, 71 ans, ménagère, Hospice civil. Jean Cugnet, époux de Anne Deboime, 42 ans, cabaretier, au Trichon. Natalie Oosterlynick, épouse de Louis Caulier, 54 ans, rentière, rue Deullermann. Louis Bouve, époux de Marie Losfeld, 79 ans, tisserand, au Tilleul.

13 juin. — Adelaïde Deroix, épouse d'Augustine Bosse, 71 ans, chemin de Lhommet.

14 juin. — Louise Perrenoud, célibataire, 29 ans, tisserande, rue du Fort. Il est décédé en outre, 19 garçons et 12 filles en dessous de l'âge de 10 ans.

Pour toute la chronique locale J. REBOUX.

PHOTOGRAPHIE

A BLIN

25, RUE DU MIDI, 25.

Le prix des photographies noires, jusqu'au 1^{er} août sera de 10 fr. la douzaine. Et celui des photographies fonds blancs dégradés sera de 12 francs, jusqu'à la même date.

FAITS DIVERS

Sous ce titre : Une Révélation, un des journaux les plus importants de province, l'Union Bretonne donne, sur l'attentat du 6 juin, le renseignement suivant que nous reproduisons sous toute réserve :

Aujourd'hui que le Czar est parti pour regagner ses Etats, emportant de la France et des Français une opinion que les événements ultérieurs fertiliseront sans doute, et nous laissant comme gage d'alliance et d'amitié le souvenir du péril qu'il a couru durant qu'il était notre hôte, nous pouvons apprendre au pays une circonstance inconnue encore, et que l'Empereur a tenu à couvrir jusqu'à présent

dun discret silence, dans un sentiment délicat digne de sa grande âme.

Un des projectiles destinés à trancher les jours d'Alexandre II a atteint Napoléon III, et il a fallu une sorte de miracle pour préserver les jours de notre souverain. Au lieu d'une blessure pénétrante, le plomb n'a fait qu'une forte contusion à l'endroit même du cœur ! Voilà ce que nous affirme une personne à même d'être bien informée.

L'Empereur n'a pas voulu, assure-t-on, que le Czar sût en France que le coup destiné à le frapper avait plus directement menacé et offensé une autre poitrine. Cette volonté imposait à la presse une réserve qu'elle a fidèlement observée, mais qui disparaît aujourd'hui que l'auguste visiteur est parti.

Maintenant que le pays mesure l'immensité et l'imminence de la catastrophe à laquelle il a échappé, et qu'il s'en inspire pour comprendre là où se trouvent invariablement son intérêt et son devoir. — (Frémont.)

— LE SULTAN, PARENT DE L'EMPEREUR NAPOLÉON. — A quel degré ? nous n'en savons rien. Mais nous nous rappelons avoir lu dans l'histoire de la Martinique de M. Dancy l'histoire que voici :

En 1788, Mlle Dubuc de Rivry, jeune fille de 16 ans, venait d'achever son éducation en France, et avait pris passage à bord d'un navire appartenant à l'un des ports français de l'Océan et qui se rendait à la Martinique. Battu par des vents contraires le navire, dut franchir Gibraltar pour réparer quelques avaries et renouveler sa provision d'eau. Aussitôt qu'il remit à la voile, il fut capturé par des corsaires et emmené à Alger. Mlle de Rivry était d'une beauté au-delà de toute expression : c'était un de ces magnifiques types créoles dont les latitudes tropicales sont si prodigieuses et dont la distinction pleine de grâce royale et de morbidesza langoureuse impose l'amour. Le bey d'Alger se jugea indigne de régner sur le cœur d'une créature ainsi parfaite, et Mlle de Rivry fut réservée au Sultan. Selim III régnait alors. La créole martiniquaise sut captiver son cœur; mais comme en entrant au harem, elle n'avait pas abdiqué ses qualités de cœur et d'esprit, elle acquit un grand ascendant sur le Sultan à qui elle inspira ses meilleures résolutions. Lorsque le général Sebastiani vint à Constantinople en qualité d'ambassadeur, vers 1802, la flotte anglaise franchit les Dardanelles et vint s'embosser devant la Corne-d'Or. La conservation régnait partout. Alors Mlle de Rivry était sultane-valide : elle souha son énergie à Selim. Les travaux de défense furent entrepris sous l'influence de l'ambassadeur de France et la flotte anglaise dut se retirer devant les batteries formidables qui lui furent opposées.

Mlle Dubuc de Rivry était cousine germaine de Mlle Tascher de la Pagerie qui devint l'Impératrice Joséphine; la fille de Joséphine, Hortense, est la mère de Napoléon III, et comme le Sultan actuel remonte à Selim, la parenté existe.

Certes, l'influence de la sultane-valide a dû développer l'esprit réformateur de son fils Mahmoud. C'est donc à une Française que la Turquie est redevable de ses premiers pas dans la voie du progrès.

La Martinique est fière d'avoir donné le jour à deux femmes qui sont devenues les compagnes de deux puissants souverains, et les négresses du pays chantent encore :

Oùti temps Joséphine
I sultane-valide
Oùti temps-là ça passer.

(La Turquie.)

On écrit de Londres, 12 juin : « Hier en plein midi, c'est-à-dire entre une et deux heures, par le plus beau temps du monde, la rue d'Islington, rue large, aérée et par le plus éclatant des soleils, une dame a été entourée par cinq individus, et malgré ses cris et l'appel de la police, a été dévalisée. Les voleurs ont fui emportant sa montre, sa bourse et ses bijoux. »

— On lit dans l'Indépendance de Constantine du 4 juin :

« La journée du 1^{er} juin a été marquée par un violent orage accompagné d'une pluie diluvienne, mêlée de grêle. Certains quartiers de la ville ont été littéralement inondés.

« Les dommages ont été peu sensibles aux environs de Constantine. Dans la vallée du haut Rhumel ils ont dû être considérables. Le fleuve, samedi, vers les 6 heures du soir, était devenu torrentiel. Un flot d'au moins un mètre de hauteur, véritable muraille mouvante, s'avancait balayant tout sur son parcours. Spectacle grandiose des éléments déchaînés, mais effrayant à voir. Des cadavres d'animaux de toute espèce, des arbres, des pièces, de bois, des meules de fourrages passaient sous nos yeux, entraînés par le torrent dans un inextricable chaos.

« Parmi les localités qui ont le plus souffert, on nous cite l'Oued-Séguin. Les détails que nous recevons de ce village sont navrants. Une grêle effroyable a tout saccagé. Arbres récoltes en céréales éparpillés par le sirocco, pommes de terre, haricots, pois, tout, en un mot a été bachi. Des moutons, des chèvres, des bœufs, ont succombé sous cette avalanche. Quelques-uns de ces animaux ont été trouvés le crâne enfoncé ou l'épine dorsale rompue par le poids des grêlons. Toute la volaille qui n'a pu s'abriter a éprouvé le même sort. Presque toutes les toitures des maisons sont effondrées. Une tente, ses habitants, son troupeau, sont disparus comme s'ils avaient été pulvérisés. « On nous affirme qu'un morceau de glace ramassé un quart d'heure après l'a-